

AGENDA SPORTIF



Randonnée Club Vosgien

Samedi 11 mars : CV 54 Circuit Froville / Gerbéviller dans le cadre de l'AG CV 54 à la journée Repas tiré du sac – Bulletin à venir

Samedi 18 mars : Haut des Places - 10 km - 2h30 Marche en mémoire de Guy qui aimait tant randonner avec nous. Départ : 13h30 MFC Blainville

Samedi 25 mars : Circuit du Coquin - 9 km - 3h00 13h30 : MFC Blainville pour covoiturage – 14h30 église Celles-sur-Plaine

Samedi 01 avril : Circuit de l'ancienne voie ferrée - 11km - 3h 13h30 : MFC Blainville pour covoiturage, 13h45 : église d'Haussonville

Marche Nordique



Vendredi 10 mars : château d'eau du Haut des Places à Blainville pour un circuit dans les bois.

Vendredi 17 mars : en face du N° 7 de la rue St Antoine prolongée à Blainville pour un circuit dans la forêt St Antoine ou vers Charmois selon le temps.

Vendredi 24 mars : à proximité de la draine à la sortie de Damelevières pour une sortie vers les étangs ou ailleurs. Le

Vendredi 31 mars : au stade de foot de Réhainviller pour un circuit vers les étangs d'Héréménil.

Plus de renseignements au : [03.83.71.43.62](tel:03.83.71.43.62)



Matches à domicile

SAMEDI 11 MARS

BM U13 / VILLERS 17H00 - MM U15 / LIVERDUN 18H45

SAMEDI 18 MARS

MPM U9 / FROUARD POMPEY 16H00 - PM U11 / SLUC 17H00
- CM U17 / BACDCARAT 18H30

DIMANCHE 26 MARS

SENIORS / GONDREVILLE 10H00

SAMEDI 01 AVRIL

MPM U9 / SLUC 17H00 - PM U11 / JOUDREVILLE 18H00

COMMERCE



Nouveaux horaires Vision Plus

À compter du 1^{er} Mars

Du Mardi au Vendredi 9h - 12h / 14h – 19h
Samedi 9h30 – 16h30

Pour les personnes ne pouvant se déplacer au magasin, Audrey se déplace à domicile sur simple demande.

Vision plus 16 av. P. Sémard à Blainville sur l'eau - 03.83.73.10.32



Bourse à la puériculture de printemps Salle des Fêtes

DEPOT : vendredi 10 Mars 2017 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

VENTE : samedi 11 mars 2017 de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h00

RETRAIT des invendus : lundi 13 mars 2017 de 13h30 à 17h30

SOLIDARITE



Mars bleu

Pour vous informer sur le dépistage organisé du cancer colorectal et lutter contre cette maladie.

**Une Marche et Théâtre d'improvisation sont organisés le
Vendredi 31 Mars dès 13h30**

Plus de renseignements et inscription en mairie



Contact : M. François BERG 06 41 23 02 50

DANS L'AGENDA ...

FESTISIK Fête la St Patrick

Samedi 18 Mars à 20h00

À la MFC de Blainville sur l'eau

Entrée 4 €

Buffet sur réservation 5 €

Scène ouverte



Loto du Comité des Fêtes animé par Bruno

Dimanche 19 Mars – ouverture des portes à 13h

Bons d'achats, Télévision, paniers garnis ...

Réservation au 06.25.32.71.68

4 € le carton – 10 € les 3 et 18 € les 8

Attention les chèques ne sont plus acceptés

REPAS CHOUCROUTE Samedi 1^{er} Avril

À partir de 20h Sous chapiteau chauffé à la zone de loisirs

20 € réservation en mairie

Ou par téléphone au 06.73.35.37.69

Organisé par le Comité des Fêtes



VOSGES l'appel de la forêt

Un film de Jean-Pierre Valentin

Vendredi 7 Avril à 20h30 Espace N. Mandela

en Mairie de Damelevières

Organisé par le Comité des Fêtes

Entrée Gratuite

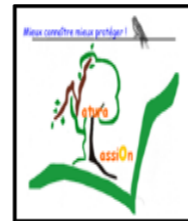
BIENNALE NATURA PASSION

Portes ouvertes les **11 et 12 Mars 2017**

14h - 19h samedi

10h – 18h dimanche

MFC BLAINVILLE SUR L'EAU



Bulletin municipal

N°3 – Mars 2017

DAMELEVIÈRES

En direct



Dans le cadre de notre démarche d'accessibilité pour tous sur la commune, nous vous rappelons qu'il est interdit de se stationner

- Sur les trottoirs "à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs".
- Sur un emplacement réservé aux personnes handicapées
- Sur les passages piétons
- À proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers
- Au droit des bouches d'incendie

Nous comptons sur le civisme de tous pour changer les comportements et nous continuerons à solliciter régulièrement l'intervention des forces de l'ordre si besoin pour verbaliser les incivilités.

Pour rappel :

Les stationnements gênants peuvent être punis d'une **amende forfaitaire de 135 euros.**

Utilisez les stationnements marqués, il en va de votre sécurité et celle de vos enfants.

Effondrement de voirie rue de Lorraine, Route de Charmois :



La roche sous la voirie s'est effondrée sur la route appartenant au Département, en bas de la route de Charmois.

La municipalité a saisi en urgence le département afin qu'il intervienne.

Les travaux ont débuté le 20 février et dureront jusqu'à la fin mars puisqu'un **temps de séchage de 28 jours est nécessaire pour la nouvelle dalle (structure de voirie).**

Un arrêté de circulation a été pris autorisant uniquement la descente de la route de Charmois.

Nous vous remercions donc de respecter l'accès interdit depuis la rue de Lorraine jusqu'à la fin mars, date de fin de chantier.



Pour le respect du voisinage : petit rappel des horaires de travaux de jardinage et de bricolages réalisés par des particuliers.

Les jours ouvrables de 8h à 20 heures, le samedi de 9h à 19 heures (sauf pendant une pause méridienne de 12 h à 15 h) et le dimanche et les jours fériés de 10h à 12 heures.

Opération compost :

La restitution de compost par Betaigne Environnement se déroulera le **Vendredi 24 mars** à partir de 10h00 chemin du Saulcy (d'autres restitutions pourront être réalisées selon les besoins).

55^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie et du cessez le feu

La commémoration se déroulera **Samedi 18 Mars à partir de 10h45** aux Monuments aux Morts de Blainville sur l'eau puis Damelevières, Charmois, Barbonville et se terminera à Vigneulles à 11h45, elle sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité de Barbonville à la Salle de Vigneulles.

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2017

1 - Compte Administratif 2016 et Budget Primitif 2017 – Bussang – Annexe

Le Compte Administratif 2016 présente un excédent de fonctionnement de 431.03 avec en dépenses 64 982.17 euros et en recettes 65 413.20 euros.

On compte 550 nuitées supplémentaires par rapport à 2015 et un nombre de repas stables avec 2928 repas. La gestion rigoureuse des charges fixes et le travail sur la promotion de la structure permettent ce résultat positif.

En 2016, les travaux courants ont été poursuivis, remplacement moquette dans la salle de classe, couvre lit, peinture, achat d'une télévision, wifi...

Le Budget prévisionnel 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes à 72 855 euros.

En 2017, il faut prévoir la réfection de la façade en bois (bardage et isolation) en régie et l'achèvement de la terrasse entre autres.

L'ensemble des comptes de Bussang présentés : Le compte administratif 2016, l'affectation des résultats,

le compte de gestion identique au compte administratif et le budget primitif 2017 sont adoptés à l'unanimité.

Le Conseil Municipal valide également à l'unanimité les propositions de la commission finances : l'ajout de la taxe de séjour au tarif proposé, la proposition de rabais sur des périodes creuses : Mars et Novembre.

2 - Compte Administratif 2016 et Budget 2017 – Enfance et Jeunesse

En recettes :

La signature du nouveau Contrat Enfance et Jeunesse avec la CAF 2017- 2020 a une incidence forte sur le budget.

Le contrat sera signé en fin d'année, à partir des documents à établir sur les 4 structures : Loupiots – RAM – P'tits Loups et Foyer des jeunes. Le montant total de la subvention ne sera versé qu'en 2018, d'où la nécessité d'une participation plus importante du budget général.

En dépenses :

Le budget s'articule autour de 80% pour les salaires et les cotisations et 20% pour les dépenses à caractère général.

En 2017, les dépenses à caractère général sont maintenues au même niveau qu'en 2016.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le Compte administratif 2016, l'affectation des résultats, le compte de gestion et les propositions pour le BP 2017 à hauteur de 966 023.49 € pour 2016 – BP 2017 944 586 € pour 2017.

3 - Taux d'imposition

En 2017 la loi des finances a revalorisé le coefficient de majoration sur les valeurs locatives à 0.4 %, correspondant à la prévision de l'inflation, ce qui entraîne une augmentation annuelle systématique de l'impôt indépendamment du choix de la municipalité d'augmenter ou non les taux de fiscalité locale.

Comme depuis 2008, le Conseil Municipal propose à l'unanimité de ne pas alourdir le budget des ménages et de ne pas augmenter les taux d'imposition.

TH 20.86 - TFB 14.30 - TFNB 33.95 - CFE 20.76

4 - Indemnités de fonctions des élus

Le montant des indemnités des élus est lié à l'indice brut terminal de la fonction publique. Il doit être remis à jour, sans tenir compte de l'évolution des grilles indiciaires.

Cette délibération n'impacte pas le budget et n'augmente pas le montant des indemnités versées.

La proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

5 - Subvention exceptionnelle Tour de la Mirabelle

Anciennement dénommé tour du Piémont Vosgien, le tour de la Mirabelle se déroulera du 21 au 23 Avril 2017 sur trois étapes : Frouard – Pompey le vendredi après-midi / Raon l'étape – Pierre-Percée / Raon - Damelevières. L'arrivée est prévue à Damelevières vers 14 heures. Cette manifestation remplace le grand prix de Damelevières, avec une ampleur importante, en partenariat avec le Comité des fêtes.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de soutien à l'association MACADAM COWBOY organisatrice de cette manifestation à hauteur de 1200 €.

6 - Informations diverses

Point sur les structures Enfance et Jeunesse et dates :

- Un séjour à Bussang est prévu en avril pour les plus jeunes et un séjour pendant l'été.

- Dates du CLSH d'été : Propositions en accord avec l'équipe de Direction :

* CLSH dès les premiers jours des vacances le 10 Juillet et fermeture une semaine avant la rentrée. Pour les P'tits Loups uniquement du 28/08/2017 au 01/09/2017.

* Fermeture le lundi 14/08 pour toutes les structures.

* Fermeture aussi le vendredi 26 Mai (lendemain du jeudi de l'Ascension) pour toutes les structures.

* Les parents seront informés dans les meilleurs délais pour permettre aux familles de s'organiser.

Information : La commune a déposé une plainte à la gendarmerie pour un dépôt sauvage de déchets sur l'ENS. L'enquête suit son cours.

VIE PRATIQUE

RECENSEMENT : Les jeunes filles et garçons nés entre le 1^{er} Janvier et le 31 Mars 2001 sont invités à se présenter en Mairie **après leur date d'anniversaire** (avec leur carte d'identité et le livret de famille) en vue de leur recensement obligatoire.



L'Insee réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité pendant les mois de Mars, Avril, Juin, Juillet, Septembre, Octobre, Décembre et Janvier 2018 dans notre commune. Un enquêteur muni d'une carte officielle est chargé d'interroger par téléphone ou par visite quelques administrés de notre commune qui seront prévenus par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

ÉLECTIONS

Présidentielles : 1^{er} tour le dimanche 23 avril et 2^{ème} tour le dimanche 7 mai 2017

Législatives : 1^{er} tour le dimanche 11 juin et 2^{ème} tour le dimanche 18 juin 2017



2017 étant une année de refonte des listes électorales, vous allez recevoir par voie postale votre nouvelle carte d'électeur, les autres sont à détruire. Si vous constatez une erreur, merci de bien vouloir la signaler en Mairie.

4 bureaux de vote seront ouverts :

École Jacques Prévert – École Victor Hugo – École Louis Aragon – Espace Maurice Villaume route de Dombasle
En cas d'absence, il est possible de voter par procuration. Les démarches se font à la gendarmerie avec une carte d'électeur.

Les personnes intéressées par la tenue des bureaux de vote peuvent le faire savoir en Mairie au 03 83 75 70 77

ENFANCE & JEUNESSE

RAM



Ecole Victor Hugo Cycles 2 et 3

Tennis – Basket – Activités Manuelles et Kick-Boxing

Ecole Louis Aragon Cycles 2 et 3

Jeux sportifs - Activités Manuelles et Modelage

Les calendriers des TAP sont visibles dans chaque école aux panneaux d'affichage mais aussi sur le site de la commune :

www.damelevieres.fr



Jardin d'éveil : vendredi 10 mars à 9h30 au RAM

Bricolage : mardi 21 mars à 9h30 au RAM

Ram : mardi 28 mars à 9h30



Pour les personnes de plus de 70 ans et les conjoints, un repas est prévu Samedi 8 avril 2017 à partir de midi à la salle des fêtes.

Les invitations vous parviendront. Pensez à répondre dès réception ou à vous manifester en cas d'oubli, auprès de Nathalie SEUILLOT, à la Résidence Autonomie A. CLAUDEL au 03.83.75.75.23